



**Ente Parco Regionale  
Migliarino San Rossore  
Massaciuccoli**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

19 mai 2015



**ATELIER « Espaces protégés en Europe : les 50 prochaines années »  
à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du  
Diplôme européen des espaces protégés**

Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli, Italie

21-22 mai 2015

Organisé par le Conseil de l'Europe et le  
Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli  
avec le parrainage du ministère italien de l'Environnement et de la région Toscane



MINISTERO DELL'AMBIENTE  
E DELLA TUTELA DEL TERRITORIO E DEL MARE

Partenaire de l'événement : Fédération EUROPARC



### **Objectif de l'atelier**

L'objectif de cet atelier est de réunir des gestionnaires des espaces protégés et des experts et de discuter des défis auxquels ces zones sont confrontées dans un monde interconnecté, où la technologie et la mondialisation modifient la perception qu'ont les individus de leur environnement naturel et du rôle des espaces protégés.

L'atelier devrait permettre d'échanger des expériences et des idées sur des questions telles que :

- la manière de mieux utiliser les nouvelles technologies de l'information et les savoirs des citoyens pour une protection durable des zones importantes pour la diversité biologique ;
- la manière dont le changement climatique, la mondialisation et les espèces exotiques envahissantes vont modifier les pratiques en matière de protection ;
- les nouveaux rôles des gestionnaires des espaces protégés, en quoi ils innovent et comment ils souhaitent être reliés les uns aux autres mais aussi avec la société (notamment les jeunes).

## Groupes cibles

L'atelier est destiné aux gestionnaires des espaces protégés, et notamment aux gestionnaires de zones ayant reçu le Diplôme européen des espaces protégés, aux défenseurs de l'environnement et aux experts.

## Date et lieu

L'atelier se déroulera du 21 au 22 mai 2015, au Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli (près de Pise, Italie).

## Langues de travail

Anglais et français (interprétation assurée)

## Frais d'inscription

Aucun

## Inscriptions

Veillez, s'il vous plaît, contacter Mme Tatiana State Masson, Unité de la biodiversité, Conseil de l'Europe (email: [Tatiana.state-masson@coe.int](mailto:Tatiana.state-masson@coe.int))

Il y a 50 ans, nous avons vécu une véritable révolution copernicienne en matière d'espaces protégés. Durant les six premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des Etats européens, on ne comptait que quelques douzaines d'espaces protégés : quelques parcs naturels, quelques réserves et quelques paysages protégés. Dans les années 60 et 70, sous la pression d'une société préoccupée par la dégradation de l'environnement, des centaines voire des milliers d'espaces protégés ont été créés.

Le Conseil de l'Europe a incité les gouvernements de ses Etats membres à surfer sur cette vague de protection en créant le Diplôme européen des espaces protégés en 1965 et notamment en organisant en 1970 l'Année européenne de la conservation de la nature, dont le message principal était : l'Europe a besoin d'espaces protégés !

Cinquante ans plus tard, suite au succès massif de la Directive Habitats et du réseau Emerald mis en place en vertu de la Convention de Berne, nous sommes parvenus à créer un réseau solide, cohérent et plus ou moins bien géré d'espaces protégés sur l'ensemble du continent. Mais les défis ne sont plus les mêmes.

L'avènement d'une nouvelle société de l'information, la mondialisation et le changement climatique – intervenus dans le cadre d'un changement global – sont à l'origine de nouveaux problèmes et de beaucoup d'incertitude quant à l'avenir des espaces protégés et aux services qu'ils offrent à la société. Nous savons que nous devons relier les espaces au sein de réseaux écologiques, afin de préserver la dynamique des écosystèmes. Nous savons que nous devons aussi les relier avec les personnes, afin que les services écosystémiques fournis par les zones protégées soient mieux compris et valorisés. Nous savons que nous devons mieux utiliser les technologies de l'information, améliorer la communication et rehausser l'image des espaces protégés. Nous savons que nous devons nous intéresser davantage aux espèces et aux habitats qui seront menacés par le changement climatique. Nous savons tout cela, mais nous devons encore changer la façon dont nous travaillons, faire preuve de davantage de créativité et d'innovation. Parce que, sinon, nous ne parviendrons pas à transmettre aux futures générations le patrimoine naturel que nous avons hérité de nos ancêtres. Le défi est de taille et nous devons prouver que nous sommes à la hauteur.

*Eladio Fernández-Galiano*

*Conseil de l'Europe*

# Projet de programme

## Mercredi le 20 mai 2015

Arrivée des participants

**20h00**

*Dîner de bienvenue au restaurant du Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli*

## Jeudi le 21 mai 2015

**9h – 10h**

### **Ouverture de l'atelier et discours d'introduction**

Ouverture officielle de l'atelier par les autorités italiennes et les représentants du Conseil de l'Europe (20 minutes)

Présentation de l'atelier par l'orateur principal, M. Michael Usher, écologiste : Les espaces protégés : les 50 dernières années et les défis des 50 prochaines années (25 minutes) : « **Le Diplôme européen des espaces protégés: hier, aujourd'hui et demain** »

Présentation des méthodes de travail par le Rapporteur général, M. Hervé Lethier, expert (10 minutes)

Lancement officiel de la vidéo du 50e anniversaire du Diplôme européen des espaces protégés (5 minutes)

*Pause-café*

**10h15 – 12h30**

### **Session 1 : Appliquer les nouvelles technologies et les défis de communication, aux espaces protégés (communication des savoirs des citoyens, mise en réseau des espaces protégés, mutualisation des connaissances)**

Introduction du thème par le modérateur, Mme Carol Ritchie, Directrice exécutive, Fédération EUROPARC (15 minutes)

Présentation d'études de cas/d'expériences par des gestionnaires et d'autres participants (5 interventions de 15 minutes)

Etude de cas/expérience 1 : Mme Jane Chapman, Directeur adjoint, Parc national du Peak District, et Mme Sarah Proctor, Chef de projet, *Community Science Project, Moors for the Future Partnership*, Royaume-Uni : « **Communiquer sur les sciences citoyennes: le projet scientifique communautaire du partenariat Moors for the Future** »

Etude de cas/expérience 2 : M. Valery Iukovich, Directeur adjoint pour travail scientifique et de recherche, Réserve nationale de Berezinsky, Bélarus : « **Comment la mise en réseau des connaissances contribue à la sauvegarde et au développement durable des espaces protégés: le cas des Réserves de la biosphère de Berezinsky (Belarus), de Kampinoski (Pologne) et des Vosges du nord (France)** »

Etude de cas/expérience 3 : M. Szarvas Imre, Directeur, Zone de protection de la nature d'Ipolytarnóc, Hongrie : « **Les espaces récompensés par le Diplôme européen et l'initiative Geopark en Hongrie** »

Etude de cas/expérience 4 : M. Harry Koenders, Officier des affaires publiques, Staatsbosbeheer, Pays-Bas : « **Le rôle de la communication dans la promotion et la protection de la nature dans les Oostvaardersplassen** »

Etude de cas/expérience 5 : M. Marc Roekaerts, Expert, Belgique : « **Mise en réseau des données: proposer les informations au plus grand nombre** »

Discussion (40 minutes)

Conclusions de la session par le modérateur (5 minutes)

**12h30 – 14h00**

*Déjeuner - buffet*

**14h00 – 16h00**

### **Session 2 : La gestion des espaces protégés et le changement climatique : les nouveaux défis**

Introduction du thème par le modérateur, M. Øystein Størkersen (Norvège), Président du Comité permanent de la Convention de Berne (15 minutes)

Présentation d'études de cas/d'expériences par des gestionnaires et d'autres participants (4 interventions de 15 minutes)

Etude de cas/expérience 1 : M. Eladio Fernández-Galiano, Chef du Service des Initiatives démocratiques, Conseil de l'Europe : « **De nouvelles règles pour de nouvelles circonstances: comment adapter le droit international et national sur les espaces protégés au changement climatique** »

Etude de cas/expérience 2 : M. Robert Brunner, Expert, Autriche : « **Energie renouvelable: un bienfait ou une menace pour les espaces protégés ?** »

Etude de cas/expérience 3 : M. Frederik Zwart, Agent de district, Staatsbosbeheer Frisian Wadden Islands, Réserve naturelle du Boschplaat, Pays-Bas : « **HAUSSE DU NIVEAU DES MERS: les solutions à base de sable sont-elles solides comme le roc ?** »

Etude de cas/expérience 4 : M. Olivier Biber, Expert, Suisse : « **Oiseaux et changement climatique** »

Discussion (40 minutes)

Conclusions de la session par le modérateur (5 minutes)

*Pause-café*

**16h15 – 18h15**

### **Session 3 : La gestion des espaces protégés et les espèces exotiques envahissantes : les nouveaux défis**

Introduction du thème par le modérateur, M. Andrea Monaco, chercheur, Agence des parcs régionaux - Lazio (15 minutes)

Présentation d'études de cas/d'expériences par des gestionnaires et d'autres participants (4 interventions de 15 minutes)

Etude de cas/expérience 1 : M. Joe Sultana, Expert, Malte : « **L'éradication des espèces introduites sur les îles Selvagem** »

Etude de cas/expérience 2 : M. Antonio Perfetti, Responsable du Service Gestion ressources naturelles, Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli : « **Réaliser le contrôle des EEE dans les écosystèmes du littoral méditerranéen** »

Etude de cas/expérience 3 : M. Pál Kézdy, Directeur adjoint, Direction du parc national Duna-Ipoly, et M. József Vers, Garde-forestier principal, Péninsule de Tihany, Hongrie : « **Gestion pour la sauvegarde de la nature dans les sites du Diplôme européen en Hongrie, avec une attention particulière au problème des espèces exotiques envahissantes** »

Etude de cas/expérience 4 : M. Robert Tanner, Adjoint scientifique – Plantes exotiques envahissantes, Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), France : « **Atténuer l'impact des plantes exotiques envahissantes dans la région de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes** »

Discussion (40 minutes)

Conclusions de la session par le modérateur (5 minutes)

**19h30**

*Dîner*

## **Vendredi le 22 mai 2015**

**9h – 11h15**

### **Session 4 : Une gestion innovante**

Introduction du thème par le modérateur, Dr. Jo Gilbert, Chef de *Reserves Ecology, Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)* (15 minutes)

Présentation d'études de cas/d'expériences par des gestionnaires et d'autres participants (5 interventions de 15 minutes)

Etude de cas/expérience 1 : Mme Lucia Venturi, Présidente, Parc régional de la Maremma, Italie : « **La mobilité durable : l'expérience du parc de la Maremma** »

Etude de cas/expérience 2 : Mme Nihan Yenilmez Arpa, Directeur de division, Direction générale de la conservation de la nature et des parcs nationaux, Turquie : « **Gestion des espaces protégés en Turquie** »

Etude de cas/expérience 3 : Mme Maria Husslein, Responsable de la gestion des visiteurs, Parc national de la forêt de Bavière, Allemagne : « **Etudes socio-économiques du Parc national de la Forêt de Bavière** »

Etude de cas/expérience 4 : Mme Roberta Latini, Biologiste, Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise, Italie : « **Nouvelles perspectives en matière de gestion coordonnée d'une espèce protégée: l'étude de cas du chamois des Apennins** »

Etude de cas/expérience 5 : M. Michael Schimek, Directeur, Paysage protégé de la Wachau, Autriche : « **Avantages et inconvénients d'une gestion délibérée du site** »

Discussion (40 minutes)

Conclusions de la session par le modérateur (5 minutes)

*Pause-café*

**11h30 – 12h30**

### **Résumé de l'atelier et présentation des conclusions**

Quelques réflexions personnelles sur l'avenir des espaces protégés, par Eladio Fernández-Galiano, Biologiste, Conseil de l'Europe

Résumé de l'atelier et présentation des conclusions par le Rapporteur général, M. Hervé Lethier

Discussion et adoption de la déclaration finale

**12h30 – 14h00**

*Déjeuner - buffet / pique-nique*

**14h00 – 18h00**

### **Visite du parc**

**20h00**

### **Cérémonie officielle pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du Diplôme européen des espaces protégés**

*Dîner avec accompagnement musical*

## **Samedi le 23 mai 2015**

Départ des participants